
Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée
de l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2012

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 2 novembre 2011 à Chardonne, le budget 2012 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

<u>Présents :</u>	Blonay	M.	Ghiringhelli Gianni
		M.	Mignot Nicolas
	Chardonne	M.	Brauchli Pascal
		M.	Cossy Laurent (suppléant)
	Corseaux	M.	Michaux Patrick
		M.	Da Costa Silva Vitor (suppléant)
	Corsier	M.	Goy André
		Mme	Vodoz Josiane
	Jongny	Mme	Dutoit Weidmann Annelise
		Mme	Lakhdar Annerose
	Montreux	M.	Denis Golaz
		M.	Hess Yanick
	Saint-Légier	M.	Marti Guy
		M.	Mamin Michel (suppléant)
	La Tour-de-Peilz	Mme	Dubuis Nathalie
		M.	Vallotton Jacques
	Vevey	Mme	Destraz Marie-Catherine
		M.	Gavin Eric
	Veytaux	M.	Ruch Pascal
		M.	Sauvageat Pierre-Yves (suppléant)
<u>Excusés :</u>	Chardonne	M.	Freddy Aegerter
	Corseaux	M.	Beldi Yves
	Saint-Légier	Mme	Morier Céline
	Veytaux	M.	Pierre Brünisholz

1. ACCUEIL

M. Serge Jacquin, syndic de Chardonne et président du Conseil administratif de la CIEHL, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Chardonne. Il remercie de leur présence, Mme Colette Rossier cheffe du service des affaires intercommunales de la Riviera et M. Emmanuele Ferrara, adjoint à la direction des finances de la Ville de Vevey. Il rappelle que l'usage veut que les conseillers communaux de la commune dont est issue le président du Conseil administratif de la CIEHL assurent la présidence et rédigent le rapport de la séance.

2. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE

M. Pascal Brauchli fonctionnera donc comme président et M. Laurent Cossy sera secrétaire-rapporteur.

M. Brauchli procède ensuite à l'appel et propose de suivre l'ordre du jour tel qu'il a été transmis à la commission. Le débat est ensuite ouvert.

3. EXAMEN DU BUDGET 2012 ET PRÉAVIS Y RELATIF

M. Serge Jacquin commente brièvement le budget. Il en ressort les éléments suivants :

Pour les produits, la participation de **5 frs** par citoyen ainsi que les intérêts sur placement rapportent **376'410 frs**.

Pour les charges, l'étude du projet d'agglomération "transport-urbanisation" (provision) coûtera **150'000 frs**, la rénovation de l'auditorium Stravinski s'élèvera à **1'000'000 frs** et les frais d'administration de la CIEHL s'élèvent à **8'000 frs**. Cela représente un total des charges de **1'158'000 frs**.

Le capital prévisible au 01.01.2012 est de **2'700'000 frs**.

La différence entre les produits et les charges nous donnera un résultat prévisible de l'exercice de **- 781'590 frs**.

Le capital prévisible au 31.12.2012 sera donc de **1'918'410 frs**.

Un délégué demande s'il serait possible de diminuer la participation de **5 frs** par habitant. Madame Rossier explique que non, c'est le montant minimum de la contribution prévue par la convention. Toutefois, si le capital atteint la somme de **3'500'000 frs**, il ne sera plus demandé de contribution.

Un délégué demande s'il serait intéressant de faire un placement à court terme de nos économies, M. Ferrara répond que faire de la spéculation avec les économies des citoyens n'est guère recommandable et qu'à l'heure actuelle les taux sont extrêmement bas, pour ne pas dire négatifs.

Suite à diverses questions, il est rappelé que le projet aggro (agglomération "transport-urbanisation") n'a aucun rapport avec une fusion de communes, mais qu'il s'agit d'un projet visant à régler les problématiques de mobilité et d'aménagement entre toutes les communes de la Riviera.

Concernant l'étude fusion, et suite à différentes questions, il est expliqué que les discussions se poursuivent au sein des municipalités, y compris avec Blonay et St-Légier et qu'un préavis pourra vraisemblablement être déposé en 2012, sans se focaliser uniquement sur une fusion à dix.

A ce propos, M. Valotton précise que le site "rivierafusion.ch" peut être consulté par les personnes intéressées par ce sujet.

Une déléguée rappelle que la commission ne vote pas le budget, mais qu'elle établit un rapport à l'attention des conseils demandant l'acceptation ou le refus de ce dernier.

Ceci étant dit, l'assemblée passe au vote et accepte à l'unanimité de recommander aux conseils communaux l'adoption du budget de la CIEHL.

4. DIVERS

En relation avec les documents distribués en début de séance (convention, liste des projets soutenus par la CIEHL), quelques questions sont posées auxquelles il est répondu directement par M. Jacquin et Mme Rossier.

Nous remercions M. Serge Jacquin, Mme Colette Rossier, ainsi que M. Ferrara pour leurs explications et les précisions apportées.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes aura lieu le mercredi 2 mai 2012, à 18h00, à la maison de commune de Chardonne.

CONCLUSIONS

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président,
M. Pascal Brauchli

Le rapporteur,
M. Laurent Cossy

Chardonne, le 23 novembre 2011

Annexe : budget 2012

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE D'EQUIPEMENTS
DU HAUT-LEMAN (CIEHL)**

BUDGET 2012

REVENUS			
Participation des communes membres (fr. 5.-- par habitant)			
	<i>nb d'hab.</i>		
- Blonay	5'851	29'255	
- Chardonne	2'736	13'680	
- Corseaux	2'131	10'655	
- Corsier-sur-Vevey	3'211	16'055	
- Jongny	1'436	7'180	
- Montreux	24'884	124'420	
- Saint-Légier-La Chiésaz	4'939	24'695	
- La Tour-de-Peilz	10'748	53'740	
- Vevey	18'224	91'120	
- Veytaux	822	4'110	
<i>(état au 31.12.2010)</i>	74'982	374'910	374'910
Intérêts sur placements et comptes d'épargne			1'500
TOTAL DES REVENUS			376'410

CHARGES		
Suite étude projet d'agglomération "transports-urbanisation" (provision)		150'000
Rénovation de l'Auditorium Stravinski *		1'000'000
Frais d'administration de la CIEHL		8'000
TOTAL DES CHARGES		1'158'000

Résultat prévisible de l'exercice	-781'590
--	-----------------

CAPITAL		
<i>Capital prévisible au 1.1.2012</i>	<i>2'700'000</i>	
<i>Excédent de recettes de l'exercice 2012</i>	<i>-781'590</i>	
Capital prévisible au 31.12.2012	1'918'410	

* sous réserve de l'adoption du préavis y relatif qui sera présenté aux conseils communaux